

Le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis
et la Fondation BNP Paribas :

Une belle et longue histoire qui a permis aux deux principaux partenaires de ce programme d'apprendre à bien se connaître. Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, premier employeur public du département, s'attache à animer et à faire vivre une vaste collectivité en plaçant au cœur de ses préoccupations la solidarité et le développement économique.

BNP Paribas, aujourd'hui premier employeur privé de Seine-Saint-Denis, est une entreprise socialement responsable qui conçoit son développement en harmonie avec son environnement et entend être solidaire des territoires dans lesquels elle est implantée.

Le soutien apporté aux collégiens et leurs familles au travers d'Odyssee Jeunes, résulte de dialogues et d'interrogations communes, et s'inscrit dans le prolongement d'initiatives prises depuis plusieurs années par chacun des deux partenaires dans le domaine éducatif. Ainsi, pour ce nouveau programme, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis mobilisera les compétences de ses services de l'Education tandis que la Fondation BNP Paribas, qui consacra trois millions d'euros aux voyages scolaires, accompagnera ce projet par son expertise et la mise à disposition de ses réseaux, notamment à l'international (BNP Paribas est implanté dans plus de 80 pays).



**FONDATION
BNP PARIBAS**

www.pourunmondequichange.com

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

www.seine-saint-denis.fr



ODYSSÉE JEUNES



Envie d'apprendre le Monde ?

Cette année, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis et la Fondation BNP Paribas soutiendront la réalisation de 150 projets de voyages éducatifs. Baptisée Odyssee Jeunes, cette initiative est une occasion exceptionnelle pour les 6 000 collégiens qui en bénéficieront de s'ouvrir à d'autres cultures et devenir citoyens du monde.

Pour participer, présentez votre projet sur :
www.odysseejeunes.com



Le programme

Quel projet présenter ?

Le projet pédagogique présenté doit réunir les conditions suivantes :

- Inclure un voyage éducatif, de préférence dans un pays étranger ;
- Concerner le plus grand nombre d'élèves de collèges de la Seine-Saint-Denis (minimum un groupe classe) ;
- Avoir une valeur pédagogique reconnue, en obtenant notamment un accord du Conseil d'Administration de l'établissement concerné.

Quelques exemples de thèmes :

Education au développement durable, découverte et apprentissage d'une langue étrangère, découverte des sciences, éducation à la citoyenneté, découverte des lieux de mémoire et de patrimoine..

Comment participer ?

Le projet doit être présenté sur le site www.odysseejeunes.com, en complétant une demande de subvention. Ensuite, le dossier sera transmis à la Direction de l'Education du Conseil général qui le présentera au comité de sélection.

Qui peut participer ?

Avec l'approbation du projet par le Conseil d'Administration de l'établissement, le porteur de projet (la personne qui présente le projet) peut être un enseignant ou le chef d'établissement.

Comment les projets sont-ils sélectionnés ?

Les projets présentés sont instruits par la Direction de l'Education du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, puis examinés par un comité formé de ses représentants, d'enseignants, de parents d'élèves, de collégiens et de membres de l'inspection académique, de la Fondation BNP Paribas et de la Fondation de France.

Pour établir sa sélection, ce comité sera attentif aux projets :

- qui sauront impliquer les élèves de sa conception jusqu'à son évaluation ;
- qui s'inscriront dans la vie de l'établissement.

De quelle aide peut-on bénéficier ?

Chaque projet sélectionné bénéficie d'une subvention dont le montant pourra atteindre 10 000 €.

Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis et la Fondation BNP Paribas pourront également faciliter la réalisation

des projets, en fonction de leurs objectifs, en ouvrant notamment leurs réseaux en France et à l'étranger (découverte des lieux de mémoire et de patrimoine par exemple).

Besoin d'aide pour élaborer votre projet ?

L'élaboration des projets pédagogiques peut être accompagnée par la Direction de l'Éducation du Conseil général de la Seine-Saint-Denis. Cet accompagnement sera assuré par un chef de projet qui pourra recevoir les porteurs de projets.
Tel. : 01 43 93 69 54
E-mail : odysseejeunes@cg93.fr

Retrouvez le calendrier du programme et plus d'informations sur : www.odysseejeunes.com.